



L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

DU GROUPE DAVIDSON



DAVIDSON
CONSULTING

The background of the entire page is a blue-tinted photograph of a desk. In the top right corner, there is a potted plant with green, fern-like leaves. Below it, on the desk, are several black pens, a pair of black-rimmed glasses, and some black binder rings. The desk surface appears to be wood-grain. A white rectangular box with a thin border is centered on the page, containing the text.

SOMMAIRE

L'engagement sociétal du groupe Davidson

A. POLITIQUE DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABLE

B. POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

1. Nos engagements vis-à-vis de nos fournisseurs
2. Vigilances vis-à-vis de nos fournisseurs

A. POLITIQUE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABLE

- **Les lois en vigueur dans chaque pays sont appliquées**

- **Une attention particulière est apportée au respect des Droits de l'Homme et de l'Enfant**
 - ◇ Respect des normes de travail et de sécurité
 - ◇ Lutte contre le travail dissimulé ou forcé
 - ◇ Engagement contre le travail des enfants
 - ◇ Lutte contre tous types de discrimination

- **Nos choix sont guidés par des convictions environnementales structurantes**
 - ◇ Choix en matière de développement de notre parc automobile
 - ◇ Politique d'achats responsables (proximité, respect des normes...)

- **Nous nous engageons à concevoir nos actions dans une démarche éthique**
 - ◇ Lutte contre la corruption et les pots de vin
 - ◇ Veille active aux éventuels conflits d'intérêts
 - ◇ Démarches équitables dans le choix de nos fournisseurs



B. POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE

1. Nos engagements vis-à-vis de nos fournisseurs

TRANSPARENCE :

Tout soumissionnaire de service ou de produits connaît les critères qui ont conduit à accepter ou à refuser son offre.

EQUITÉ :

Tout soumissionnaire de service ou de produits est assuré que sa proposition de service sera étudiée de manière impartiale et équitable

RESPECT :

« Le client est roi, et le fournisseur est prince »

Tous nos fournisseurs sont traités d'égal à égal, dans le respect et la considération qui leurs sont dus.

LOCALISATION :

Nous nous engageons à ce que 75% de nos achats soient effectués à moins de 500 kilomètres de la localisation de l'acheteur concerné.



2. Vigilances vis-à-vis de nos fournisseurs

- Travail forcé ou illégal
- Travail des enfants
- Harcèlement des collaborateurs
- Abus de tous ordres envers les collaborateurs
- Non-respect des normes de sécurité
- Non-respect de la rémunération minimum en vigueur
- Discrimination
- Manquement à l'obligation d'assurance des salariés
- Pratiques ayant un impact néfaste sur l'environnement